

AEC

Nos programmes
d'attestations
d'études collégiales

DOMAINE TECHNIQUE

Perfectionnement en modélisation de dessins de bâtiment - EEC.28



ÉTUDIEZ À PARTIR DE CHEZ VOUS OU DE VOTRE ENTREPRISE

Temps partiel - 525 heures

Formation à distance sous forme hybride avec classes virtuelles

- > En temps réel par Internet

Objectifs du programme

Ce programme prépare l'étudiant(e) qui travaille dans le domaine de l'architecture, de la construction ou du design à se spécialiser afin :

- > d'exercer la fonction de travail de technicien(ne) en dessin de bâtiment assisté par ordinateur;
- > d'acquérir les compétences pour exploiter un logiciel de dessin d'architecture et faire de la modélisation.

Ce programme permettra à l'étudiant(e) :

- > d'interpréter des dessins, des devis et d'autres documents techniques;
- > d'analyser le processus de construction d'un bâtiment;
- > d'analyser l'information relative aux normes, lois et codes de construction;
- > de paramétrer les dessins de la topographie du terrain;
- > d'effectuer une modélisation d'un projet de construction;
- > de produire les planches d'exécution d'un projet de construction;
- > de travailler avec divers logiciels de modélisation dont AutoCAD et Revit Architecture.

Perspectives professionnelles

Cette personne travaille dans un bureau d'architectes, un bureau d'ingénieurs ou en industrie, dans le domaine de la construction résidentielle, commerciale, industrielle ou institutionnelle. Elle peut aussi gérer sa propre entreprise de services-conseils, en tant que travailleur autonome.

Conditions d'admission

Est admissible à un programme conduisant à une attestation d'études collégiales, la personne qui possède un diplôme d'études secondaires ou une formation jugée suffisante par le Collège et qui satisfait à l'une des conditions suivantes :

- > elle a interrompu ses études pendant au moins deux sessions consécutives ou une année scolaire;
- > elle est visée par une entente conclue entre le collège et un employeur ou elle bénéficie d'un programme gouvernemental;
- > elle a poursuivi, pendant une période d'au moins un an, des études postsecondaires.

Et obligatoirement :

- > détenir minimalement un DEP en Dessin de bâtiment ou un diplôme équivalent ou;
- > détenir une expérience jugée suffisante par le Collège.

Compétences visées

- > Interpréter des dessins, des devis et d'autres documents techniques.
- > Reconnaître des caractéristiques qualitatives et quantitatives relatives à la construction d'un bâtiment.
- > Réaliser des dessins de bâtiment.
- > Effectuer une modélisation d'un projet de construction.
- > Produire les planches d'exécution d'un projet de construction.

Grille des cours

221-ZA3-LP	Interprétation de documents techniques et réglementation	60 heures
221-ZA4-LP	Introduction aux principes de construction	45 heures
221-ZA5-LP	L'enveloppe et le détail de construction	45 heures
221-ZA6-LP	Structure du bâtiment et les systèmes mécaniques	45 heures
221-ZA7-LP	Introduction au dessin architectural assisté par ordinateur	75 heures
221-ZA8-LP	Techniques avancées de DAAO	60 heures
221-ZA9-LP	Modélisation appliquée 3D	75 heures
221-ZB1-LP	Modélisation avancée	60 heures
221-ZB2-LP	Production des planches d'exécution	60 heures

Rév. 09-11-2016

Information et inscription
Sans frais au 1 855 856-1527
formationextra.com

Mireille Laflamme
Conseillère pédagogique
418 248-7164, poste 3203
mlaflamme@cegeplapocatiere.qc.ca

Extra
Formation continue
Cégep de La Pocatière

Le Cégep se réserve le droit d'admettre ou de refuser tout candidat. Toutes les activités de formation d'un programme menant à une attestation d'études collégiales seront offertes uniquement si le nombre d'inscriptions par cours est suffisant.